

APPEL À PROJETS NATIONAL
PATRIMOINE ÉCRIT 2022

FORMULAIRE DE RÉPONSE

Date limite de remise du dossier : 18 mars 2022

► par voie électronique à la DRAC concernée et au SLL (patrimoine.sll@culture.gouv.fr)

Pièces à joindre au dossier :

- Lettre d'engagement signée par le responsable légal de la structure porteuse du projet,
- Document exposant la stratégie pluriannuelle de l'établissement en matière de gestion et de valorisation du patrimoine écrit.

Contacts

SLL Wilfried MULLER (01 40 15 75 81, wilfried.muller@culture.gouv.fr)

Site Patrimoine des bibliothèques : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Patrimoine-des-bibliotheques/Collections-et-aides-aux-acquisitions-patrimoniales-des-bibliotheques-publiques-francaises/Plan-d-action-pour-le-patrimoine-ecrit>

DRAC Le conseiller pour le livre et la lecture de la région concernée

1. Informations générales

Titre du projet :

Résumé du projet :

Organisme porteur du projet :

Responsable du projet et coordonnées (adresse, courriel, téléphone) :

Noms et fonctions des partenaires éventuels :

Montant du financement demandé dans le cadre de l'appel à projet (hors taxes) :

Budget :

	Montant HT	Montant TTC
Budget total du projet		
Financement demandé dans le cadre de l'appel à projet		
Autres financements prévus (préciser l'origine et le montant) (cofinancement ou fonds propres)		

Préciser la ventilation des dépenses envisagées :

- Vacances :
- Prestations :
- Achats matériels :
- Autres frais :

Les devis et délibérations des tutelles relatifs au projet présenté peuvent être joints le cas échéant au dossier de candidature.

Moyens humains (ETP) et matériels mis en œuvre dans le cadre du projet :

Ce projet s'inscrit-il dans un autre programme, notamment pluriannuel ?

Échéancier prévisionnel du projet :

Typologie des actions envisagées :

- Signalement
- Traitement de conservation ou de sécurisation
- Valorisation
- Autre :

Portée régionale et/ou nationale (intégration dans des programmes de signalement ou de valorisation, etc.) :

Modes d'évaluation du projet envisagés par l'établissement (indicateurs...) :

2. Description du projet :

(2 pages maximum)

3. Avis de la DRAC

(à remplir par le conseiller livre et lecture)